



Avis de la CLE Orge-Yvette sur le projet de PGRI Seine-Normandie (2016-2021)

Le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) vise à réduire les conséquences négatives sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique liées aux inondations en établissant un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation.

La transposition de la directive inondation en droit français a été l'opportunité d'une rénovation de la politique de gestion de ce risque. Elle se compose désormais d'une stratégie nationale de gestion du risque d'inondation (SNGRI) déclinée à l'échelle de chaque grand bassin hydrographique par un PGRI, éventuellement précisé localement par des stratégies locales de gestion des risques d'inondation sur les territoires à risques importants d'inondation (TRI). Cinq communes du SAGE Orge-Yvette sont concernées par le TRI Métropole Francilienne : Athis Mons, Juvisy-sur-Orge, Grigny, Ris-Orangis et Viry-Châtillon.

Le PGRI Seine-Normandie s'articule en 4 grands objectifs et 58 dispositions :

- Réduire la vulnérabilité des territoires
- Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages
- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés
- Mobiliser tous les acteurs, via le maintien et le développement de la culture du risque

L'enjeu de gestion des crues et du risque d'inondations est l'un des enjeux majeurs du SAGE. L'objectif est de disposer d'une stratégie globale à l'échelle du bassin versant, mettant en cohérence les outils et programmes développés localement.

Cela passe par deux axes stratégiques, déjà identifiés dans le premier SAGE :

- Dans les fonds des vallées, la préservation et la restauration du champ d'écoulement et d'expansion des crues,
- Dans les zones exposées au risque inondation, une politique de gestion des eaux pluviales renforcée qui tienne compte de l'impact aggravant du ruissellement sur l'augmentation des débits de pointe.

Avis de la CLE sur le projet de PGRI

Compte tenu des nombreuses dispositions générales réaffirmant les principes également mis en avant dans le SAGE Orge-Yvette, la CLE Orge-Yvette émet, à l'unanimité, un avis favorable au projet de PGRI Seine-Normandie



Claude JUVANON

Président de la CLE Orge-Yvette